

Nom / Prénom

Numéro de candidat

Comptable spécialisé(e)

20 octobre 2021

COMPTABILITÉ FINANCIÈRE

Durée / Points

90 minutes / 90 points

Les bases juridiques en vigueur au 1^{er} janvier de l'année d'examen font foi.

Cette partie d'examen comprend 12 pages, page de garde incluse. Vérifiez le nombre de pages avant le début de l'épreuve.

Nous vous souhaitons plein succès.

Visa du 1^{er} expert

Visa du 2^e expert

Points

Indications pour tous les problèmes

- Respectez une présentation claire et soignée.
- La TVA est à prendre en considération uniquement lorsque l'indication, par exemple «TVA 7,7 % incluse» ou «comptabilisation selon la méthode au net», est mentionnée dans la consigne et que sa comptabilisation est nécessaire.
- Les comptes à disposition se trouvent sur l'extrait du plan comptable général PME annexé. Aucun autre compte ne pourra en principe être utilisé, exception faite lorsque dans la consigne un compte spécifique est proposé pour la comptabilisation de l'opération.
- Pour les conversions de cours de change, à condition que dans l'exercice concerné aucun cours ne soit donné, le tableau des cours de change figurant sur l'extrait du plan comptable général PME fera office de référence.
- Les écritures comptables devront contenir la désignation des comptes en toutes lettres, par exemple Banque / Caisse, et non en chiffres (numéro de compte). Pour les comptes d'impôt préalable TVA, veuillez ajouter le numéro du compte dans l'intitulé. Les indications correctes seront donc «1170 Impôt préalable TVA» et «1171 Impôt préalable TVA». Les abréviations de comptes sont autorisées pour autant qu'elles soient sans équivoque (par ex. Bq/Cré. L&P).
- Lorsque dans les consignes aucune indication n'est mentionnée, les comptes de stocks sont gérés comme des comptes sans mouvement (méthode de l'inventaire intermittent) et les factures doivent être comptabilisées (pas de comptabilité des postes ouverts).
- Le nombre de lignes requis pour la solution ne doit pas nécessairement être le même que le nombre de lignes proposé dans les grilles de solution (par exemple pour les écritures comptables).
- Les résultats intermédiaires et finaux seront arrondis aux 5 centimes.

Problème 1

40,0 points

L'**entreprise individuelle Charles Loos** fabrique des voiliers en bois de style rétro de manière individualisée (compte *ventes de produits fabriqués*) et les répare (compte *produit de réparations*).

Le mouvement des **matières premières** est comptabilisé selon la méthode de l'**inventaire permanent**. Le compte **Travaux en cours non facturés** est tenu selon le principe du **compte dormant**.

La **taxe sur la valeur ajoutée** est comptabilisée selon la **méthode au net** et est calculée de manière effective sur la base des contre-prestations convenues.

Outre les comptes mentionnés dans l'extrait du plan comptable PME annexé, les comptes suivants sont à votre disposition:

- Créances sur cartes de crédit
- Correction de l'impôt préalable TVA
- Modèles d'exposition
- Produit de réparations
- Part privée aux charges de véhicules

Comptabilisez les différentes opérations commerciales de l'entreprise individuelle Charles Loos pour la période comptable 2020.

Partie 1: Opérations commerciales durant l'année 2020

1. Un client bénéficie après coup d'une réduction de 10 % sur une facture déjà comptabilisée mais pas encore payée de CHF 57 081.00 (TVA 7.7 % incluse) pour des réparations sur un bateau.

Doit	Avoir	Montant CHF

2. Un client a payé le montant de la facture de CHF 7 377.45 (TVA 7.7 % incluse) pour l'achat d'un bateau par carte de crédit VISA (déjà comptabilisé chez Charles Loos). L'institution financière VISA transfère à présent le montant dû: avis de crédit de CHF 7 193.00.

Comptabilisez le virement et la commission.

3. L'ordinateur portable de l'entreprise ne fonctionne plus correctement. Un collègue, informaticien aux CFF, résout le problème après le travail. Contre une quittance, Charles Loos lui verse CHF 200.00 de son porte-monnaie privé. Il comptabilise le justificatif dans la comptabilité de l'entreprise et se crédite le montant.

Doit	Avoir	Montant CHF

4. Du bois, pour un prix d'achat de CHF 4 600.00, sera retiré du dépôt et utilisé sur le site de production pour la construction d'un bateau commandé.

--	--	--

5. Du bois spécial a été livré par une scierie allemande. La facture de EUR 15 400.00 a déjà été convertie et comptabilisée comme suit au taux comptable: Stock matériel / Dettes résultant d'achat CHF 16 940.00. L'entreprise individuelle Charles Loos paie à présent le montant par virement bancaire, déduction faite de 5 % de remise accordée à posteriori et pas encore comptabilisée.

Comptabilisez séparément le rabais, l'avis de débit ainsi que la différence de change.

Doit	Avoir	Montant EUR	Montant CHF
		Différence change	

6. Le décompte de salaire d'un collaborateur pour le mois d'octobre 2020 se présente comme suit:

Salaire brut	CHF	5 800.00
Déductions de la part de l'employé	CHF	<u>754.00</u>
Paiement	CHF	5 046.00

La part de l'employeur des assurances sociales se monte à CHF 893.00.

Comptabilisez les parts de l'employé et de l'employeur (tenir compte uniquement de ce qui est dû aux assurances) ainsi que l'avis bancaire pour le paiement du salaire.

7. L'entreprise individuelle Charles Loos fabrique en 2020 un voilier pour son propre compte destiné à long terme dans sa halle d'exposition et ne sera donc pas vendu. Les frais de fabrication s'élèvent à CHF 55 000 (prix sans TVA). Le bateau pourrait être vendu à des tiers pour un montant de CHF 62 000 (prix sans TVA).

Le bateau doit être activé avec le montant maximum possible selon le CO (compte *Modèles d'exposition*; la TVA n'a pas d'importance).

Doit	Avoir	Montant CHF

Partie 2: Opérations commerciales au 31.12.2020

1. Le bouclage trimestriel du compte bancaire doit être comptabilisé. L'intérêt brut (intérêt créateur) se monte à CHF 23.30, les frais de compte se montent à CHF 115.60.

Comptabilisez l'intérêt, l'impôt anticipé et les frais de compte.

2. L'inventaire des Travaux en cours non facturés s'élève à:

- au 01.01.2020: CHF 118 000.00
- au 31.12.2020: CHF 96 000.00

Comptabilisez l'ajustement de l'inventaire des travaux en cours non facturés.

--	--	--

3. La facture des primes d'assurance véhicule (casco partielle et responsabilité civile) de CHF 4 800.00 pour la période du 01.08.2020 bis 31.07.2021 est déjà payée et comptabilisée.

Comptabilisez la régularisation.

--	--	--

4. Il y a quelques années une provision pour risques de change d'un montant de CHF 10 000.00 avait été constituée en raison d'une dévaluation imminente.

La situation économique s'étant stabilisée, cette provision est devenue superflue du point de vue de l'exploitation et doit donc être dissoute.

--	--	--

5. L'entreprise individuelle Charles Loos a contracté un prêt de CHF 1 500 000.00 auprès d'une autre entreprise, échéances d'intérêt 30.04. et 31.10., taux d'intérêt 3 ¼ %.

Comptabilisez l'intérêt couru.

Doit	Avoir	Montant CHF

6. La facture pour une promotion publicitaire de CHF 8 000.00 est arrivée en décembre 2020 et a déjà été comptabilisée. Seuls les ¾ des prospectus publicitaires ont été utilisés en 2020.

Comptabilisez la régularisation.

--	--	--

7. Un véhicule d'entreprise est également utilisé par l'indépendant Charles Loos à des fins privées. La part privée s'élève à CHF 3 600.00 (TVA 7.7 % comprise).

Comptabilisez la part privée et la TVA.

8. L'inventaire du compte *Créances résultant de ventes (débiteurs)* indique:

- au 01.01.: CHF 45 000.00
- au 31.12.: CHF 62 000.00

Le compte *Ducroire (provision pertes sur créances)* doit représenter, comme les années précédentes, 5 % des dites *Créances clients*.

Comptabilisez l'ajustement du compte *Ducroire (provision pertes sur créances)*.

--	--	--

9. Le chiffre d'affaires net annuel de l'année 2020 se monte à CHF 2 360 000.00. Sur ce montant 2 % sont à prendre en compte pour les travaux de garantie qui pourraient être exigés pendant la période de garantie de deux ans.

--	--	--

10. Le compte privé est balancé de la manière habituelle pour les raisons individuelles. L'excédent débiteur s'élève à CHF 34 000.00.

--	--	--

Problème 2

13,0 points

Partie 1: Évaluation

Dans les cas suivants, indiquez ou calculez pour **Meier SA**, entreprise de commerce, quelle serait la **valeur maximale** qui pourrait être portée **au Bilan** selon le code des obligations **au 31.12.2020**.

1. Il y a en stock au 31.12.2020 des marchandises qui, au moment de l'achat, ont coûté CHF 50.00 par pièce (prix d'achat). Au 31.12.2020 le nouveau prix de remplacement chez le fournisseur est de CHF 48.50 par pièce et le prix de vente au client, moins les coûts de distribution, (valeur nette de vente) s'élève à CHF 92.00 par pièce.

Montant en CHF par pièce:

2. Un bien foncier utilisé commercialement a été acheté il y a 10 ans pour CHF 900 000.00. Au 31.12.2020, la valeur marchande du bien se situe à CHF 1 400 000.00; la valeur comptable s'élève à CHF 760 000.00; la valeur officielle (valeur fiscale) se monte à CHF 840 000.00 et la valeur d'assurance immobilière à CHF 1 260 000.00.

Montant en CHF:

3. Le 24.06.2020, 2 000 actions de KSL SA ont été achetées au cours de CHF 24.00 comme réserve de trésorerie. Au 31.12.2020 l'action a un cours boursier de CHF 29.00. Le cours moyen en décembre se monte à CHF 25.00.
 - a. Calculez le **montant total maximal des 2 000 actions** pouvant être porté au bilan si elles devaient être évaluées conformément à l'article 960 a du CO.

Montant en CHF:

- b. Calculez le **montant total maximal des 2 000 actions** pouvant être porté au bilan lorsque le droit d'option prévu à l'article 960 b du CO est demandé.

Montant en CHF:

4. Le parc de véhicules de fonction n'a pas changé depuis la création de l'entreprise Meier SA le 01.01.2018. Les véhicules avaient une valeur d'achat de CHF 360 000.00. La durée d'utilisation est de 8 ans (amortissement linéaire). La valeur Eurotax des véhicules au 31.12.2020 s'élève à CHF 165 000.00. La valeur résiduelle (valeur de liquidation) après la fin de la durée de vie est supposée être nulle.

Méthode de calcul:

Montant en CHF:

Partie 2: Réserves latentes

Ce problème peut être résolu indépendamment de la partie 1.

Le tableau ci-dessous sur les réserves latentes de **Zurcher SA** constitue la base pour la résolution des exercices suivants. Tous les chiffres sont en CHF et en milliers. Les montants relatifs au *Ducroire (Provision pertes sur créances clients)* et *Machines* ne sont pas pertinents pour la résolution des exercices. C'est pourquoi ces champs sont colorés en noir.

- a. Calculez pour Zurcher SA les montants manquants dans le tableau ci-dessous pour les comptes *Stock marchandises* et *Provisions* de l'année 2020.

Comptes du bilan	01.01.2020			31.12.2020			Variation Réserves latentes
	Valeur externe	Valeur interne	Réserves latentes	Valeur externe	Valeur interne	Réserves latentes	
Ducroire							
Stock march.	600		300		600		-100
Machines							
Provisions		60	36	63			-18
Total			416			238	-178

- b. Le bénéfice externe de Zurcher SA en 2020 s'élève à 290, les fonds propres (bénéfice compris) en valeur externe s'élèvent à 3 000 au 31.12.2020.

En tenant compte de ces informations et des indications figurant dans le tableau ci-dessus, veuillez cocher les affirmations pertinentes concernant Zurcher SA pour 2020. Il peut y avoir plusieurs affirmations possibles. Vos solutions indiquées au point a. n'affectent pas la résolution de cet exercice.

- ☐ Si les charges de marchandises externes se montent à 5 300, les charges réelles sont de 5 400.
- ☐ La situation des réserves latentes de 238 à fin 2020 doit être indiquée dans les annexes au bouclage (comptes annuels).
- ☐ La variation des réserves latentes de -178 pour 2020 doit être indiquée dans les annexes.
- ☐ Les réserves latentes de 416 au 01.01.2020 ont influencé le bénéfice externe de l'année 2020.
- ☐ Il est possible que des réserves latentes aient été constituées en 2020 sur les comptes *Ducroire (Provision pertes sur créances clients)* et *Machines*.

Problème 3

20,0 points

Partie 1: Écritures comptables avec différentes méthodes de gestion des comptes de stock

Comptabilisez l'extrait des opérations commerciales suivantes de l'entreprise commerciale **Bernard Gerber** (entreprise individuelle), ventes par correspondance d'habits de sport et autres vêtements, pour l'exercice 2020. Tenir compte des indications comptables mentionnées dans les encadrés des deux colonnes ci-dessous (voir les points a. et b.).

À chaque opération une solution est déjà indiquée en caractères noirs soit dans la colonne a. ou b.

Comptabilisez les opérations correspondantes de l'autre colonne, celle n'étant pas encore résolue. Exemple: si la solution est déjà donnée dans la colonne a., alors vous devrez indiquer la solution de la colonne b. Les prix de revient d'achat mentionnés s'entendent sans TVA (TVA exclue).

- a.**
- Trafic des marchandises selon l'inventaire permanent
 - Traitement des Créances et Dettes se fait selon la méthode de l'enregistrement immédiat des factures
 - TVA: comptabilisation selon la méthode au net; décompte TVA selon la méthode effective sur la base des contre-prestations convenues

- b.**
- Trafic des marchandises selon l'inventaire intermittent
 - Traitement des factures Clients et Fournisseurs selon la comptabilité des postes ouverts
 - TVA: comptabilisation selon la méthode au brut; décompte TVA selon le taux de la dette fiscale nette (2 %) et sur la base des contre-prestations reçues

1. Achat de marchandises à crédit pour CHF 17 608.95 (TVA 7.7 % incluse) chez le fournisseur Nil.

Écriture comptable	Montant

Écriture comptable	Montant
Pas d'écriture	

2. Vente à crédit de marchandises pour CHF 4 146.45 (TVA 7.7 % incluse) au club de gym Moudon. Le prix de revient d'achat, de ces mêmes marchandises vendues, se monte à CHF 2 670.00.

Créances rés. de livr.	Ventes march.	3 850.00
Créances rés. de livr.	TVA due	296.45
Charges march.	Stock march.	2 670.00

3. Le club de Moudon (voir op. 2) retourne des marchandises [prix de vente CHF 538.50 (TVA 7.7 % incluse), prix de revient d'achat CHF 310.00]. La moitié peut être récupérée, le reste ne peut plus être vendu et sera éliminé. Comme le club n'a pas encore payé la facture, l'entreprise Bernard Gerber lui remet une note de crédit de CHF 538.50 (à déduire sur la facture ouverte).

Pas d'écriture		
----------------	--	--

- a.
- Trafic des marchandises selon l'inventaire permanent
 - Traitement des Créances et Dettes se fait selon la méthode de l'enregistrement immédiat des factures
 - TVA: comptabilisation selon la méthode au net; décompte TVA selon la méthode effective sur la base des contre-prestations convenues

- b.
- Trafic des marchandises selon l'inventaire intermittent
 - Traitement des factures Clients et Fournisseurs selon la comptabilité des postes ouverts
 - TVA: comptabilisation selon la méthode au brut; décompte TVA selon le taux de la dette fiscale nette (2 %) et sur la base des contre-prestations reçues

4. Le client Marti a été mis en faillite. Le dividende de la faillite de 30 % est crédité sur le compte bancaire, le reste doit être définitivement amorti. Le montant total de la créance s'élève à CHF 3 963.35 (TVA 7.7 % incluse).

Écriture comptable		Montant

Écriture comptable		Montant
Perte sur déb.	Ventes march.	2 774.35
Banque	Ventes march.	1 189.00

5. La facture du fournisseur Ballman SA de CHF 15 078.00 est payée par virement bancaire après déduction de 2 % d'escompte.

Dettes rés. d'achats	Stock march.	280.00
Dettes rés. d'achats	1170 IP	21.55
Dettes rés. d'achats	Banque	14 776.45

6. Comptabilisation de la variation de stock au 31.12.2020

Le compte *Stock marchandises* présente, après la comptabilisation des opérations commerciales 1 à 5, mais avant la variation de stock, les enregistrements suivants (mouvements totaux):

Compte *Stock marchandises* de a.

Stock marchandises	
33 000	
428 000	407 500

Compte *Stock marchandises* de b.

Stock marchandises	
33 000	

La valeur d'inventaire au 31.12.2020 se monte à CHF 52 000.00.

Indiquez pour la colonne a. et b. la comptabilisation de la variation de stock nécessaire pour faire apparaître au bilan la valeur d'inventaire. Il n'est pas demandé de tenir le compte.

Écriture comptable		Montant

Écriture comptable		Montant

Partie 2: Décompte TVA au 30.06.2020 avec différentes méthodes et procédure de décompte

Ce problème peut être résolu indépendamment de la partie 1.

Comptabilisez pour les colonnes a. et b. le décompte TVA ainsi que le virement bancaire pour le montant dû à l'AFC.

- a.
- Trafic des marchandises selon l'inventaire permanent
 - Comptabilisation immédiate des factures
 - TVA: comptabilisation au net; décompte TVA selon méthode effective sur la base des contre-prestations convenues

État des comptes au 30 juin (les opérations de la partie 1 ont déjà été comptabilisées et sont donc incluses):

1170 IP:	Doit	18 700.00;	Avoir	480.00
1171 IP:	Doit	8 300.00;	Avoir	400.00
TVA due:	Doit	3 100.00;	Avoir	42 600.00

- b.
- Trafic des marchandises selon l'inventaire intermittent
 - Comptabilité des postes ouverts
 - TVA: comptabilisation au brut; décompte TVA selon le taux de la dette fiscale nette (2 %) et des contre-prestations reçues

Le chiffre d'affaires (ventes march.) du 1^{er} semestre se monte à CHF 1 230 000.00 (TVA 7.7 % incluse), le coût des marchandises (charges march.) CHF 680 000.00 (TVA 7.7 % incluse), les ACE (FDE) s'élèvent à CHF 85 000.00 (TVA 7.7 % incluse).

Écriture comptable	Montant

Écriture comptable	Montant

Problème 4

6,0 points

Les soldes des comptes avant amortissements suivants, pour l'année 2020, sont extraits du Grand-Livre de **Müller SA** au 31.12.2020:

- Machines (pour la production) CHF 154 350.00
- Véhicules CHF 185 000.00; Cumul d'amort. véhicules CHF 90 000.00

- Indiquez les écritures d'amortissement à fin 2020, sachant que **les machines sont amorties de manière directe et dégressive** et **les véhicules de manière indirecte et linéaire** au taux maximal autorisé fiscalement, conformément au barème d'amortissement (voir la Notice A 1995).

Doit	Avoir	Montant CHF

- Après l'ouverture des comptes au 01.01.2021, indiquez l'écriture qu'il faudrait comptabiliser pour pouvoir faire des amortissements directs sur les **Véhicules** dès 2021.

--	--	--

Problème 5

11,0 points

Partie A: Énoncés

Cochez la bonne réponse concernant les énoncés ci-dessous, soit dans la case juste (vrai) ou faux (erroné). Chaque énoncé est indépendant les uns des autres.

Énoncés	juste	faux
Le montant total des actifs grevés d'une réserve de propriété doit figurer dans l'Annexe aux comptes annuels.		
Dans la pratique les petites entreprises commerciales utilisent souvent la comptabilité des postes ouverts pour comptabiliser le trafic des marchandises avec l'inventaire permanent et l'établissement des décomptes TVA d'après la méthode du taux de la dette fiscale nette.		
Selon le CO il est autorisé de résumer les soldes des comptes <i>Réserve légale issue du capital</i> et <i>Réserve légale issue du bénéfice</i> et de présenter un seul montant au bilan comme <i>Réserve légale</i> .		
Le passage de la méthode directe de comptabilisation des amortissements à la méthode indirecte est contraire au principe de continuité énoncé à l'article 958c alinéa 1 chiffre 6 du CO.		
Au cours d'un exercice comptable, le solde, par exemple du compte <i>Cumul d'amort. véhicules</i> , peut être supérieur au solde du compte <i>Amortissements véhicules</i> , mais jamais supérieur au solde du compte <i>Véhicules</i> .		

Partie B: Exercices brefs

1. Le boucllement 2020 de **Schneider SA** indique les montants suivants (en milliers):
Bénéfice d'exploitation avant résultats annexes d'exploitation 370, Produits financiers 8, EBIT 390, Amortissements 60

- Calculez le EBITDA de l'année 2020:
- Calculez les charges financières de l'année 2020:

2. Le bilan de **Vogel SA** au 31.12.2020 indique les montants suivants (en milliers):
Capital-actions non libéré 100, Capital-actions 400, Réserve légale issue du capital 120, Réserve légale issue du bénéfice 50, Bénéfice reporté 5, Bénéfice net de l'exercice 40

- Calculez le Dividende de 5 % in CHF (montant en milliers) que Vogel SA présentera dans son tableau de répartition du bénéfice.

Montant en CHF (en milliers) du dividende:

- Calculez la **première** attribution à la réserve selon l'article 671 alinéa 1 du CO que Vogel SA indiquera dans son tableau de répartition du bénéfice, si seul le minimum légal est attribué:

Montant en CHF (en milliers) de l'attribution minimum à la réserve légale issue du bénéfice: